

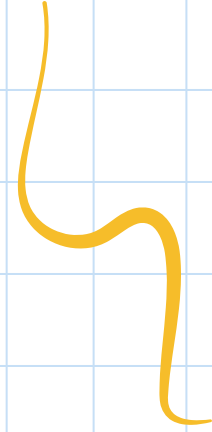
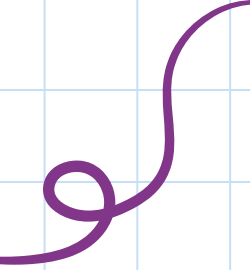


Aqua-Parents

Septembre 2026



<https://aquarelle.cssmi.qc.ca>



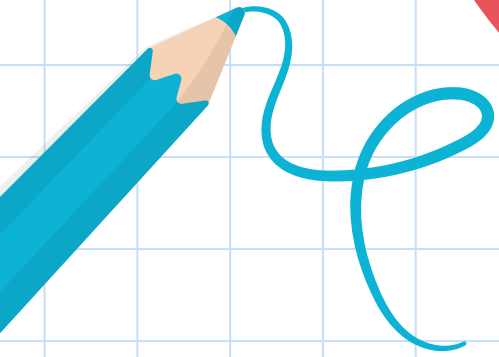
Message de Mme Larose

Ces trois dernières années passées à la direction de l'école de l'Aquarelle ont été une aventure humaine d'une richesse inestimable. Chaque journée à vos côtés a été une véritable source de bonheur et d'épanouissement. Côtéer quotidiennement nos élèves et échanger avec leurs familles ont transformé mes journées en moments uniques, empreints de chaleur, de partage et de complicité. Voir grandir et évoluer ces enfants, les observer surmonter leurs défis et s'épanouir au fil du temps a été un spectacle fascinant et profondément impressionnant.

Une nouvelle page se tourne pour moi : dès la semaine prochaine, je poursuivrai mon parcours dans une autre école primaire. C'est avec beaucoup d'émotion que je m'appête à relever ce nouveau défi. Je repars la tête haute et le cœur rempli de souvenirs précieux. Merci aux familles pour leur confiance accordée au quotidien, et merci aux élèves pour leur enthousiasme contagieux. Mon parcours à l'école de l'Aquarelle conservera toujours une place toute particulière dans mon cœur.

Soyez rassurés, l'école accueillera prochainement une nouvelle direction, afin de poursuivre cette belle année scolaire 2026-2027 avec vous.

Marie-Eve Larose



Dates importantes - Septembre 2026

07

Congé
Fête du travail

11

Horaire
du lundi

17

Rencontres de
parents

Pour les élèves de la 4^e à la 6^e
année + 983 – 984 - 985

18

Journée
pédagogique

Thème : Sortie au parc
Inscription avant le 7 septembre

30

Prise de présence
officielle

La présence de tous les élèves est
obligatoire lors de cette journée.

... en
octobre ...

07

Première
communication



09

Photos scolaires
(horaire à venir)



Journée du 30 septembre

La présence de tous les élèves est obligatoire lors de cette journée pour l'opération de déclaration de clientèle annuelle du ministère de l'Éducation. Dans le cas d'une absence motivée (maladie, suivi médical, ...), vous devrez vous présenter au secrétariat dans les meilleurs délais afin de signer un document officiel attestant que votre enfant fréquente effectivement notre établissement.

Rencontres de parents

Les rencontres d'information pour les parents des élèves de la 4^e année à la 6^e année ainsi que les parents des élèves en adaptation scolaire se dérouleront le **jeudi 17 septembre** selon l'horaire suivant:

Classes de 4^e année et 5^e année (groupes 401, 402-502 et 501)

ainsi que les classes ACCES 983-984-985 → 18 h

Groupe 601 et 602 → Portes ouvertes entre 18 h et 18 h 30

Il s'agit de rencontres très importantes. En plus de faire la connaissance du titulaire de votre enfant, on vous informera sur le fonctionnement en classe, le matériel utilisé, les attentes face à l'étude, l'approche du titulaire et les évaluations. Il ne faut vraiment pas manquer ça ! Votre présence à cette rencontre est essentielle.



Il s'agit d'une soirée entre adultes. Merci de laisser les enfants à la maison. Enseignants et parents pourront ainsi se concentrer sur l'échange d'informations.



Équipe-école 2026-2027

Direction : À confirmer

☎ 450-433-5470

poste 2

Secrétariat : Marie-Josée Nareau (lundi au jeudi)
Sylvie Rousseau (vendredi)



Cliquez sur l'enveloppe pour
envoyer un courriel à l'école

Conciergerie : Richard Giroux et Robert Emond

Titulaires :

051 : Patricia Pagé

101 : Josée Plouffe

201 : Anne-Marie Lamothe

301 : Sophie Groulx-Léonard

401 : Cynthia Cléroux

501 : Jean-François Lacoste

601 : Sophie Robillard

052 : Audrey Potvin

102 : Élise Tremblay

202 : Magali Roy

302 : Danielle Truchon

402-502 : Meghan Duhamel

602 : Annie Goudreau

901 : Jolaine Daigle

982 : Caroline Beauvais

984 : Stéphanie Hotte

981 : Amélie Jérôme

983 : Cynthia Legault

985: Isabelle Tardif

Enseignants spécialistes :

Éducation Physique : Christian Bolduc et Jean-Philippe Paradis

Anglais : Farah El Sayed

Musique : Jonathan Goulet

Orthopédagogues :

Marie-Lou Lepage

Mylène Prévost



Professionnelles :

Ève Grant-Melançon (orthophoniste (Lundi, jeudi et ½ vendredi)

Valérie Guimond (ergothérapeute (mardi et ½ vendredi)

Sabine Le Boulengé (psychologue (mardi et mercredi)

Éducatrices spécialisées (TES) :

Chantal Poirier et Annie Charbonneau (plancher)

Krytel Bois (gr. 901) et Audrey Lévesque (gr. 981)

Marie-Chantal Morin (gr. 982) et Sylvain Cusson (gr. 983)

Cathy Brunelle (984) et Micah Cusson-Schoolcraft (gr. 985)

Nadia Delvecchio (AS et SDG)

Préposées aux élèves handicapés (PEH) :

Nathalie Marceau (gr. 901) et Marjolaine Rochon-Fortin (981-982)

Service de garde et du dîner :

Technicienne SDG : Nathalie Lydon

Éducatrices en service de garde et surveillantes d'élèves :

Nada Belghith

Maryam Berriga

Nathalie Daviault

Christine Paquin

Elisabeth Tassé

Isabelle Thibault

Annie Tremblay

Anne-Marie Auger

Josée Deslongchamps

Martine Gosselin

Randa Mokhtari

Francine Poitras

Isabelle Quintal

Nathalie Rondeau

Lamia Seba

Hana Yaich Dit Lajmi

Communications avec l'école

ABSENCES

Lorsque vous téléphonez pour **motiver une absence ou un retard**, sélectionner l'**option 2** et laissez le nom complet de l'enfant, son groupe et la raison de l'absence. Vous pouvez le faire aussi via votre compte **parent Portail Mozaïk** ou avec **Clic-École**.

Il est **IMPORTANT DE MOTIVER L'ABSENCE OU LE RETARD DE VOTRE ENFANT AVANT 8 H AU SECRÉTARIAT ainsi QU'AU SERVICE DE GARDE** (pour une absence au dîner), car même si vous avez avisé l'enseignant(e), celui/celle-ci pourrait également être absent(e).

☎ **Secrétariat** : (450) 433-5470 poste 2
☎ **Service de garde** : (450) 433-5470 poste 1

✉ Courriel: aquarelle@cssmi.qc.ca
✉ Courriel : sdg.aquarelle@cssmi.qc.ca

RETARDS

La **ponctualité** est une valeur très importante à inculquer dès le jeune âge à nos enfants. Cependant, si votre enfant est en retard, il doit, en toute occasion, passer par le secrétariat afin d'en informer la secrétaire et recevoir un laissez-passer pour retourner en classe. Des retards fréquents pourraient occasionner une "reprise de temps" pour les élèves concernés.

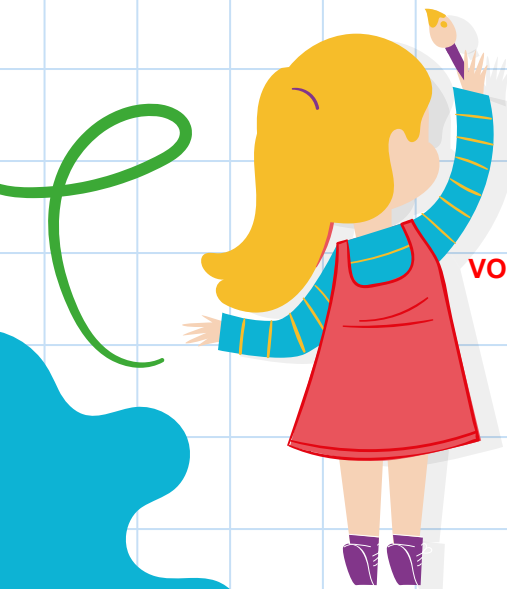
IMPORTANT

**EN TOUT TEMPS, LA PORTE PRINCIPALE DE L'ADMINISTRATION EST VERROUILLÉE.
VOUS DEVEZ SONNER ET ATTENDRE QUE L'ON VOUS RÉPONDE POUR VOUS PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT.
LE SECRÉTARIAT EST FERMÉ DURANT L'HEURE DU DÎNER (DE 11 H 00 À 12 H 20).**

**IL EST TRÈS IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT ARRIVE LE MATIN AVEC TOUT SON MATÉRIEL.
EN CAS D'OUBLI, SI VOUS VOULEZ LUI REMETTRE TOUT OBJET, LE DÉPOSER, BIEN IDENTIFIÉ
À SON NOM, DANS LE PANIER À L'ENTRÉE.**

**EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, VOUS POUVEZ SONNER À L'ADMINISTRATION PENDANT L'HEURE
DU DINER. SINON, VOUS PRÉSENTER AU SERVICE DE GARDE. MERCI DE VOTRE COLLABORATION.**

Afin de préserver l'environnement et éviter un gaspillage de papier, toutes les communications vous seront acheminées par courriel. Si toutefois votre adresse courriel est modifiée, veuillez communiquer avec le secrétariat.



Informations importantes

☎ 450 433-5470, poste 1

Service de garde

COMMUNICATION AVEC LE SERVICE DE GARDE

- Tout document doit être adressé clairement à la responsable du Service de garde, Nathalie Lydon, via le courriel sdg.aquarelle@csmi.qc.ca (ou encore directement au bureau de Mme Lydon).
- Veuillez noter qu'il est important de respecter votre entente de fréquentation comme convenu avec le SDG.

Le départ de votre enfant en cours de journée: Un pensez-y bien!

Nous recevons souvent des appels à la dernière minute nous informant d'un changement de fréquentation pour le service de garde ou pour une modification en regard du mode de retour à la maison.

Il est important de comprendre que nous tenons à la sécurité de nos élèves et que votre demande, parfois tardive, amène une incertitude dans la transmission et la réception de l'information dans cette période active dans l'horaire de votre jeune. Pour la sécurité de tous, **aucune demande ne sera traitée après 10 h 00**. Nous vous conseillons de prévoir tout changement à l'avance SVP.

De plus, nous vous demandons de venir chercher votre enfant APRÈS 15 H 00. Entre 14 h 45 et 15 h 00 (départ des autobus), nous sommes en transition et en contrôle des présences, par les éducatrices, pour assurer la sécurité des enfants. Ce processus est grandement ralenti quand plusieurs parents se présentent à l'entrée à ce moment et demandent de récupérer leur enfant. Il serait donc grandement apprécié de considérer cette demande de l'école afin d'aider à la bonne marche de ce moment intense de transition entre la fin des classes, le départ des élèves et le début du service de garde.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.





Informations importantes

VACANCES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Bien que ce ne soit pas recommandé, si pour des raisons familiales, vous prenez des vacances durant l'année scolaire, l'enseignant(e) de votre enfant vous remettra l'essentiel du travail qui a été fait à son retour et vous pourrez le reprendre à la maison. L'enseignant(e) n'a pas l'obligation de vous donner du travail avant votre départ.

Veuillez noter que les mois d'octobre, novembre, mars et juin seront marqués par la remise d'une communication écrite ou par des bulletins. De plus, les examens du Centre de services et du Ministère ne peuvent être repris sans un billet médical.

PROPRETÉ DANS L'ÉCOLE

Afin de conserver notre environnement propre et agréable, nous vous demandons de fournir à votre enfant une paire de souliers supplémentaire qu'il laissera à l'école et qu'il portera à l'intérieur. Merci de votre collaboration.



CHIENS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Les chiens sont interdits sur le terrain de l'école (soit jusqu'au trottoir de la Ville de Blainville). Merci !

ALLERGIES SÉVÈRES

Des élèves de l'école souffrent d'allergies sévères aux arachides et aux noix. Nous vous demandons **D'ÉVITER EN TOUT TEMPS D'INCLURE DES ALIMENTS CONTENANT DES NOIX OU DES ARACHIDES DANS LES COLLATIONS ET LE REPAS DE VOTRE ENFANT** (barres tendres, Nutella, etc.).

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de très sévères réactions.



La sécurité : L'affaire de tous!

Bonjour chers parents,

Veillez **prendre connaissance** du schéma joint pour connaître les **instructions du débarcadère** de l'école.

- Débarcadère de l'**AUTOBUS** et des **BERLINES**.

NON disponible entre 7 h et 15 h 30

- Débarcadère **PARENTS** :
 - Faire débarquer l'enfant du côté passager (mx 30 sec.), **faire le tour du rond-point au bout de la rue Maurice-Cullen et revenir pour continuer jusqu'au boulevard Céloron**. Si vous désirez accompagner votre enfant jusqu'à la clôture de la cour, **veuillez stationner dans le rond-point. Nous vous suggérons fortement d'accompagner vos enfants à vélo ou à pied.**





Vous désirez vous impliquer à l'école ?

N'hésitez pas à communiquer avec la
secrétaire de l'école si vous avez besoin
d'informations supplémentaires!

Recherche de bénévoles

Vous aimeriez être bénévole pour la bibliothèque scolaire ou encore apporter votre aide pour une activité école? Simplement cliquer sur ce lien afin de nous partager vos disponibilités: **Formulaire bénévolat**





LA MÉDICATION À L'ÉCOLE

L'école peut **exceptionnellement** administrer des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant. Si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison, vous devez venir à l'école remplir le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » et nous **remettre le médicament** en main propre. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie.

Les enfants ne peuvent **en aucun cas** prendre le médicament eux-mêmes et/ou le transporter dans leur sac à dos ou leur boîte à lunch.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps que les enfants aient en leur possession des médicaments même ceux en vente libre (tels que Tylenol, Advil, Mydol...). Pour la sécurité de tous les élèves, si un élève a en sa possession des médicaments, nous serons dans l'obligation de les prendre. Vous pourrez les récupérer en personne au secrétariat.



RAPPORTS DE PROFESSIONNELS

Lorsque vous désirez nous remettre un rapport d'un professionnel (neuropsychologue, orthophoniste, audiologiste, ...), nous devons vous faire signer un formulaire. Ce dernier est disponible au secrétariat.

Il nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport :

- dans le dossier d'aide de l'élève. Ce dossier demeure sous la responsabilité de la direction d'école. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.
- dans le dossier psychologique ou orthophonique, ... Ces dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.

Chronique Parents



Parlotte et bougeotte



Traiteur Merenda



Taekwondo



Ateliers d'impro





Bonne année
scolaire!